

LYON
Rédacteur en chef
DENIS BRACK
BUREAUX
32, Rue de l'Arbre-Sec

LE REFUSÉ

LYON
Directeur
JULES FRANTZ
BUREAUX
32, rue de l'Arbre-Sec

ABONNEMENTS: 3 mois, 2 fr.; — 6 mois, 3 fr. 50; — Un an, 6 fr.

BUREAUX DE VENTE A LYON: Aux Bureaux des Journaux, 34, rue Tupin. — A PARIS: Chez MADRE, rue du Croissant et chez tous les Libraires de Paris et des Départements.

ÊTRE ET PARAÎTRE

Il y a quelque part un homme duquel j'ai entendu dire bien souvent : « Oh ! celui-là, c'est un gaillard ! personne ne sait ce qu'il pense ; il est impénétrable. Ce n'est pas lui qui ira se vendre d'avance et faire pressentir quand il doit faire quelque saleté. Ah ! mais non. Je vous dis que personne ne connaît sa pensée. » Certains, voulant pousser encore plus loin l'admiration, ajoutaient que cette pensée, il ne la connaissait pas lui-même.

Paraître coquin est une envie, une manie, une soif répandue dans toutes les classes de la société, et M. de Talleyrand, le plus grand trompeur de France et de Navarre, est resté dans l'imagination des hommes qui admirent sa parole, comme le type le plus achevé de la finesse et de la pénétration.

C'était un simple menteur, un menteur sans vergogne, qui s'en vantait même, puisque c'est de lui que vient cette belle maxime que : « La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée. »

C'est de cette admiration pour la coquinerie que naissent les sourires qui paraissent fins, les clignements d'yeux du côté des malins, les silences pleins de mystères, tous manèges servant à faire dire : « Mon Dieu, qu'il est donc coquin, comme je lui confierais bien mes affaires ! »

Eh bien ! cherchez dans vos souvenirs, cherchez bien, et chez vous et chez les autres, vous verrez que toutes les fois que vous avez confié vos gestions à un de ces heureux coquins que vous admirez tant, vous avez été bel et bien floué, ce qui est du reste logique.

Mais, nous n'en sommes pas là-dessus, et je vois au bout de ma plume, à ce sujet, un petit tas d'idées qui me mèneraient beaucoup trop loin, si je voulais les écouter. Ce que je tenais à vous dire, c'est tout simplement que généralement on a pour les hommes qui jouissent d'une certaine coquinerie, qui est la sœur jumelle de l'hypocrisie, une admiration réelle, mais stupide.

À côté de l'envie de paraître coquin, il y en a une autre, non moins démesurée, non moins illogique, et si la première s'attaque plus spécialement aux hommes, celle-ci fait des victimes, et parmi les hommes, et parmi les femmes, et parmi les enfants. Elle ne quitte généralement l'homme que dans un âge avancé, et il y a cette particularité qu'alors il prend un défaut tout contraire. En effet, l'envie dont je vous parle est celle de paraître riche, et généralement les vieillards ont une telle envie de paraître pauvres, qu'ils cachent leurs sous dans leurs bas.

Mais laissons les vieillards tranquilles. Ils sont excusables quand ils sont mauvais. Depuis longtemps, sur notre route, ils ont eu le temps de s'approprier tous les défauts et tous les vices inhérents à l'espèce. Occupons-nous seulement de nous pour le moment.

Paraître riche est une manie si répandue que personne n'est plus étonné en la voyant se manifester. Si on remarquait par les rues un homme de cinq pieds six pouces, se haussant continuellement sur les pointes, rentrant le ventre, portant haut la tête pour tâcher de paraître cinq pieds sept pouces ; si on voyait cet homme, une fois rentré chez lui, le soir après ses affaires, au lieu de se livrer au repos, se suspendre par les aiselles et s'attacher aux pieds des poids, pour s'allonger un peu les jambes et gagner un peu de longueur aux dépens de son épaisseur et de la solidité de ses articulations, on dirait : « Voilà un fameux fou. » Et on n'aurait pas tort.

Que direz-vous donc d'un homme qui se livrera aux mêmes manèges pour paraître plus riche, qui s'imposera chez lui de dures privations pour pouvoir étaler aux yeux des autres et au dehors un luxe faux et de mauvais aloi, qui ne trompe personne, mais dont les assistants rient et profitent ? C'est pourtant ce que nous voyons tous les jours. Et je puis en donner mille exemples.

Voyez cet ancien marchand ! À force de petits vols dont chacun peut passer en particulier, mais dont la masse constitue une belle et forte grederie, il a réuni la somme nécessaire pour se reposer et prendre dans sa bourse, et non plus dans celle des autres, l'argent nécessaire à la vie quotidienne. Il va à son tour acheter les denrées

qu'il vendait ; on lui donnera le petit coup de doigt sur la balance que les marchands donnent officiellement et qui est l'enfance de l'art, qui est passé dans les mœurs et dont personne ne se plaint plus. Comment croyez-vous que ce brave homme va s'arranger et qu'il va faire bâtir la maison dans laquelle il va abriter ses loisirs ? Pensez-vous qu'il va avoir une bonne chambre bien confortable, bien aérée, avec un cabinet sérieux pour ranger ses vêtements et ceux de son épouse, et leurs souliers, et leurs manchons, et leurs parapluies ? Pensez-vous que la salle à manger sera disposée convenablement pour les plaisirs de la bouche et ceux de la conversation *inter pocula* ? Non. Il rognera sa chambre, il rognera sa salle à manger, et il vous prendra là-dessus un beau salon. Il a entendu dire, quand il était dans le commerce :

« Madame, voilà l'épicière.
« Eh bien ! Manette, faites-le entrer un instant tant au salon : je change de cheveux. »

Et il est entré au salon, où il s'est assis sur l'extrême bord d'un fauteuil, et il a été émerveillé, et il s'est bien promis d'en avoir un le plus tôt possible. Il s'est même reproché de n'avoir pas enfilé un peu « la petite note » pour se rapprocher d'un petit pas de ce salon tant désiré. Aussi, maintenant qu'il le peut, il va avoir un salon.

C'est une pièce située à côté de la salle à manger. Il y a sur la cheminée une pendule à sujet, et deux coupes, et deux flambeaux. Ça se vend partout tout fait : on n'a pas besoin d'avoir de goût pour les acheter ; les marchands vous guident. Il ne faut que de l'argent.

Il y a aussi dans le salon du pauvre homme qui nous occupe un canapé, deux fauteuils, quatre chaises, un guéridon, un lustrillon, pas de tapis et deux ou quatre tableaux. On y voit aussi quelquefois un tableau à musique.

Voyez cent salons bourgeois ou d'employés, vous aurez cent spécimens de ce que je viens de vous dire. On a fait la dépense de housses et chaque siège a la sienne. On monte la pendule, on ferme la porte et le tour est fait ; on n'entre plus jamais dans son salon.

Qu'irait-on y faire ? On a une médiocre fortune qui permet de vivre à rien faire ; c'est tout au plus si tous les mois on peut recevoir à sa table, pour faire prendre l'air au service, quelques anciens collègues ou voisins, et quand, après dîner, on a dégusté chacun plusieurs bouteilles de bordeaux, madame, qui a conservé son sang-froid, parle de passer au salon. Un des amis, l'œil allumé, la face empourprée, qui ne connaît plus d'obstacle, lui dit :

« Ah ! eà, voyons, ma belle dame, est-ce que vous vous fichez du monde ? Comment ! nous sommes là, bien au chaud, bien habitués à nos chaises, bien en train de causer, et vous voulez que nous nous dérangions, que nous allions nous refroidir dans votre salon ! Laissez-nous donc prendre notre café ici, en fumant un cigare. Les dames, ah ! c'est bien différent, les dames peuvent y aller, si elles veulent. »

Mais les dames comprennent qu'il est temps ou jamais de surveiller le sexe fort et d'empêcher qu'on ne parle politique. Et on ne va pas au salon. Et voilà à quoi leur sert leur salon ; et aussi à recevoir les courtiers en librairie ou en assurances qui viennent s'y moquer du patron et lui prendre chacun une bribe de cette fortune qu'il a prise aux autres.

Mes braves gens, mes pauvres gens, laissez donc les salons à ceux qui ont les moyens d'en avoir et qui savent s'en servir ! Prolétaires, mes amis, mes frères, ne sonnez donc pas de la trompette plus haut que l'embouchure, et faites donc un salon de votre jardin et de votre salle à manger !

EDMOND MAGNAC.

LYON

Le Congrès Maçonique.

Un vieux Croyant a dit, en son style apocalyptique :
« Lorsque la tempête vient, on entend sur le rivage

un sourd bruissement et les flots s'agitent comme d'eux-mêmes.

« Les innombrables pensées diverses qui se croisent et se mêlent à l'horizon du monde spirituel, sont le signe qui annonce le lever du soleil des intelligences. »
La même vérité est exprimée par la Sagesse des nations : *Il n'y a pas de fumée sans feu !*

Or, à tous les points de l'horizon sont signalées des colonnes de fumée...

... Un congrès ! deux congrès ! trois congrès !... congrès maçonnique, congrès catholique ou œcuménique, congrès de toutes couleurs !...

Hier, à Bruxelles, un congrès d'ouvriers maudissait les chasspots et les mitrailleuses ; demain, à Rome, un congrès d'évêques fondra et consacrera de nouveaux canons ; aujourd'hui, 18 septembre, s'ouvre, au Havre, un congrès de francs-maçons...

Evidemment, un immense incendie couve sur le continent européen !...

En incarcérant ici le Congrès maçonnique, j'used'un droit imprescriptible : car, ce malfaiteur est fils de la Maçonnerie lyonnaise !... celle-ci le conçut et l'enfanta à la veille de 89, par l'opération du Génie qui tourmentait le XVIII^e siècle.

Le nouveau-né fut tout d'abord appelé le *Convent des Gaules*...

Jusqu'à ce jour, son existence n'a été qu'un rude cahotage !...

Enfance laborieuse, en proie à une étrange fièvre !... le sang de son père semblait circuler dans ses veines, comme un ruisseau de plomb fondu...

Tout à coup il disparaît dans la fumée des champs de bataille, dans la poussière des ruines qui s'entassent de toutes parts...

D'aucuns prétendent qu'à cette époque, durant vingt années, il parcourait l'Europe, répandant partout, labeur infatigable, une semence féconde.

Longtemps aussi, on le vit rôder dans l'Amérique du Nord...

La veille de 1830, il reparait dans sa patrie, à Lyon, et y fête avec enthousiasme Lafayette, le héros des deux Mondes !...

Comme un demi-siècle auparavant, il convoque dans notre grande cité les Francs-Maçons de la France et de l'Allemagne, et leur dit :

« Groupions-nous !... Il est temps que les peuples se serrent et fondent la famille universelle ! »

Ce fut l'apogée de la Maçonnerie lyonnaise. Jamais son flambeau ne projeta un plus vif éclat. Comme elle était fière de ce premier-né de ses entraillures !...

Mais le fanatisme fit merveille... à Paris, on s'inquiéta, on s'effraya... et le glorieux apôtre de l'unité future se vit forcé de fuir la France, l'Europe même...

Néanmoins, c'est avec un geste d'espoir qu'au moment de franchir l'Océan, il montra à ses fidèles les vapeurs encore stagnantes de l'horizon !...

Et quinze ans plus tard, le hardi réfractaire sillonnait la terre française... Il est signalé tour à tour à Strasbourg, à Rochefort, à La Rochette, à Saintes, à Toulouse, poursuivant sa mission, travaillant sans relâche à unir, d'une manière de plus en plus intime, les forces éparses de la Franc-Maçonnerie, pour la lancer compacte contre les maux qui pèsent sur la race humaine !...

Soudain se fait la splendide explosion de 48... rayonnant d'espoir, le Congrès Maçonique accourt à Paris, y crée la Grande Loge Nationale...

Bientôt après, il tomba, grièvement blessé, dans une sombre nuit de décembre...

Nous savions qu'il n'était pas mort !...

En effet, le voilà au Havre, plus vigoureux et plus ardent que jamais... dans le magnifique *Atelier* de cette ville il a convoqué les Loges des deux hémisphères : et, à l'heure présente, il pose aux Francs-Maçons de tous les rites et de toutes les obédiences les questions suivantes :

« Notre époque, la Franc-Maçonnerie se maintient-elle à la hauteur du progrès social et humanitaire ?... »

« Notre époque, comment la Franc-Maçonnerie peut-elle exercer son influence sur le progrès général des sentiments, des idées et des mœurs ?... »
Etc., etc., etc.

Nous connaissons à l'avance les réponses que fera la Franc-Maçonnerie contemporaine.

L'humanité marche, marche vers une vaste et magnifique unité ; il n'est au pouvoir de personne d'empêcher qu'elle atteigne un jour ce but... seulement, ce jour peut être retardé ou hâté...

Or, la Franc-Maçonnerie est l'avant-garde de l'humanité... et c'est par le Congrès Maçonique que cette avant-garde se fait une et forte, et par là entraîne irrésistiblement le gros de l'armée humaine...

Le Congrès est le génie même de la Franc-Maçonnerie, son génie dans la plénitude de sa force !... c'est sa poudre à canon, sa vapeur, son électricité !...

De l'union !... encore de l'union !... toujours de l'union !... voilà la devise du Congrès Maçonique !...

De l'union, car étant unis, les Francs-Maçons seront audacieux pour combattre la misère et l'ignorance.

Encore de l'union !... car étant unis, ils seront puissants pour construire.

Toujours de l'union !... car étant unis, ils seront invincibles contre quiconque voudrait démolir ce qu'ils auront édifié...

Del, au milieu de la tempête révolutionnaire, l'indomptable Danton criait aux matelots troublés :

De l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace !...

Le Congrès Maçonique a toujours apparu aux heures décisives...

Aujourd'hui sont en présence, sur un champ de bataille inévitable les deux armées des Vivants et des Morts !... oui, il faut qu'elles se heurtent, et ce sera une lutte suprême !...

Nul ne saurait en indiquer à l'avance l'heure précise, mais cette heure est proche...

Déjà l'Orient blanchit... Il est temps que les fils des temps qui ne sont plus, soient couchés à jamais dans leurs tombes et que les vaillantes légions de l'avenir s'avancent sans obstacle vers les horizons qui se dilatent et s'illuminent !

Donc, à quand le Congrès Maçonique de Lyon ?...

Les Francs-Maçons lyonnais sont tenus de rappeler, dans le plus bref délai, cet héroïque Proscrit... qu'ils songent au *Convent des Gaules* !... qu'ils songent aux legs qu'ils ont reçu de leurs pères et qu'ils doivent transmettre intact à leurs enfants !...

Certes, depuis quelque temps, les Francs-Maçons de Lyon travaillent... Pourtant, il leur faut encore redoubler d'énergie... Les échos des collines de Fourvières et de Saint-Sébastien ne répètent ni assez souvent, ni assez bruyamment, les coups de leurs maillets et les grondements de leurs tribunes !... Est-ce que par hasard ils fumeraient trop ?...

Au loin la cigarette !... et à l'œuvre !...

DENIS BRACK.

LES BOULEVARDS

« Tout est rompu, mon gendre !
Figaro dont le gouvernement devrait redouter l'esprit malin et la publicité étendue, Figaro fait payer cher le retrait de sa vente sur la voie publique. Il bat en brèche avec sa verve satirique, tout ce qu'il y a d'attaquable dans l'édifice gouvernemental... »

... Aussi je crois pouvoir annoncer que prochainement, notre rédacteur en chef Denis Brack et notre directeur Frantz vont nous convier à un festin intellectuel dont nous tâcherons de sortir à notre avantage. Il s'agira de donner dans le *Refusé* la charge de Figaro

Ah ! si j'avais voix au chapitre de la rédaction, je donnerais un conseil... Mais je ne dispose d'aucun voix, pas même de la mienne !

L'émancipation de la femme est de plus en plus à l'ordre du jour. Après les paroles, voici les actes. Il parait que M. de Vougy, directeur général des télégraphes, vient d'organiser le service des stations avec des femmes. On cite à ce propos l'exemple de l'administration des Postes où plusieurs, que dis-je, beaucoup de femmes occupent l'emploi de receveuses.

— Ici, j'ouvre une parenthèse et je demande humblement pourquoi l'on dit : Madame la receveuse au lieu de Madame la receveur ? Dit-on : Madame la professeuse, Madame la débitrice ? C'est une convention,

soit, mais j'aime assez que l'on m'explique le pourquoi de toutes choses, même le pourquoi des conventions.
— Quoi qu'il en soit, voici les femmes qui grimpeaient cavalièrement à l'échelle des emplois, et je crois que le moment est venu de s'occuper sérieusement de l'émancipation des hommes. Mes confrères de la presse parisienne prétendent que l'émancipation de la femme est un progrès, soit, mais j'aurais plusieurs têtes placées sur plusieurs billots que je crierais encore de plusieurs voix étranglées : Méfions-nous !

* * *

Pas d'injustices !

On nous demande trente mille francs de cautionnement et on dépose sur chaque exemplaire de nos journaux une petite figure qui nous coûte un sou, et cela chaque fois que nous parlons politique. Or, à propos des élections du Var, on s'est servi des vélocipèdes pour porter les billets de vote et apposer les affiches. Il n'est rien de si politique qu'une élection, donc si les vélocipèdes font de la politique, je demande qu'on les cautionne et qu'on les timbre.

Pas d'injustices !

Tous les journaux timbrés donnent l'annonce suivante :

POUDRE DE ROGÉ

Purgatif aussi sûr qu'agréable.

« L'Académie de Médecine a constaté que ce purgatif est aussi efficace que l'eau de Sedlitz. »
Je demanderai humblement aux journaux timbrés si le prix de cette annonce leur est payé par l'inventeur de la poudre de Rogé ou par les marchands d'eau de Sedlitz ?
Que diriez-vous d'un cafetier qui dirait à ses clients : Pourquoi venez-vous chez moi ? En face, les consommations sont aussi bonnes.
Ah ! que ce pauvre Dunan-Mousseux, mort récemment, s'entendait mieux que cela à rédiger une réclamation. Quand il voulait vendre un fonds de boutique, il écrivait sur la porte d'entrée : Enfin, nous avons fait faillite !
Supposez Dunan-Mousseux chargé d'annoncer la poudre Rogé dans les journaux, je gage qu'il l'eût fait à peu près dans ces termes :
— Plus de magnésie, plus de sels, plus d'eau de Sedlitz, la poudre Rogé a détrôné tout cela. D'un effet prompt, efficace, elle est très-agréable partout où elle passe. C'est à ce point qu'on ne la prend pas pour se purger, mais qu'on se purge pour la prendre !

* * *

Depuis un an déjà, X... mauvaise tête s'il en fut, s'était engagé dans un régiment de cavalerie. Plusieurs fois, un de ses oncles, mécanicien au chemin de fer du Nord, s'était étonné de voir son bras vierge du galon de laine. Un jour, il lui dit : Mon neveu, le jour où tu passeras brigadier, je te donne vingt francs !
Quarante-huit heures après, au moment où il montait en chemin de fer pour son service, l'oncle voit apparaître son neveu fierement paré des galons jaunes.
— Mon oncle, je suis nommé brigadier d'hier au soir, j'ai voulu vous annoncer de suite cette bonne nouvelle.
— Je suis enchanté, mon garçon, tiens, voici les vingt francs que je t'ai promis.
Cela dit, il monte sur la locomotive, et souffle vapeur ! Or, il est marié et demeure boulevard Magenta. Aussitôt le louis empoché, le jeune cavalier courut à cette demeure et fit part à sa tante de son avancement.
— J'ai vu mon oncle, dit-il, il s'est souvenu qu'il m'avait promis vingt francs, mais comme il partait, il n'a pu me les donner et m'a dit de venir vous les demander.
— Rien de plus juste, mon garçon, voici les vingt francs !
Notre jeune homme empocha le second louis et courut rendre à un brigadier de ses amis la tunique qu'il lui avait empruntée.
Quant à lui, il n'était pas et n'est pas encore brigadier.
Pour une carotte de longueur, voilà une carotte de longueur.

Emile LAMBRY.

LISEZ ENCORE !

M. Charles-Victor Rochefort doit être heureux et content d'avoir eu, dans sa vie, une idée simple. Sa lettre est en train de faire le tour du monde.
Mais hélas ! il n'y a pas de douleurs sans mélanges, après le Pour voici le Contre.
Oyez, mon Maître !

Lyon, 18 septembre 1868.

Monsieur Jules Frantz,
Directeur du *Refusé*.

Je lis dans votre numéro du 12, une lettre singulière qui motive la réplique suivante que j'ai l'honneur de vous soumettre.
Agréez, Monsieur, mes très-sincères civilités.

J. P. R.

A Monsieur Charles-Victor Rochefort,
Instituteur à Marigny, (Haute-Savoie.)
Mon cher cousin, Ab Adamo,

« Je me nomme ROCHEFORT, et aujourd'hui moins que jamais, je ne saurais rougir d'un nom que mes ancêtres de trois siècles (à ma connaissance du moins) ont porté avec honneur. »
« A moins que parmi mes homonymes un fleau de l'humanité ne surgisse, je serais toujours Rupes fortis : (style moyen-âge. »
« Ma fille, si elle arrive un jour à produire une toile acceptable, la signera ROCHEFORT. »
« Les nombreux cousins que je compte dans le Lyonnais et dans le Forez n'auront jamais, par Ju-

« piter, l'idée « SIMPLE » de solliciter aucun décret « royal, impérial, voire Républicain pour trans-former leur appellation patronymique. »
« Et j'espère même que, dans votre dignité d'homme, « envers et contre toute puissance avouée ou occulte, « vos enfants s'appelleront ROCHEFORT, et que leur « vuc sera assez virile pour supporter la clarté de la LANTERNE. »
Je vous adresse mille vœux, et me dis,
Votre très-dévoté cousin,
JEAN-PIERRE ROCHEFORT
De Lyon.

Le pendant était inévitable.
Quelle jolie garniture de cheminée je vais me payer là.
En guise de pendule et comme signe du temps : le portrait de Rochefort encadré d'ébène : pour flambeau les deux lettres originales reposant sur un coussin bleu Napoléon et recouvertes d'un globe...
Le tout éclairé par la dernière lanterne perfectionnée selon le procédé Rochefort...
Jules FRANTZ.

SILHOUETTES MUSICALES

(2^e partie, n^o 1).

ALEXANDRE GEORGE

Directeur du Cercle Choral de Vaise
répétiteur des chœurs au Grand-Théâtre-impérial (1).
et Directeur de l'Orphéon de Trévoux.

PROFIL :

Figure à la diable, — tête osseuse, dite à la Pipe-en-Bois, — grands yeux, — grande barbe, — grands cheveux, — grands mains, — grands pieds... et surtout grand cœur.

BIOGRAPHIE :

Né à Montauban le 17 avril 1841. N'a, par conséquent, que 27 ans. — A été dans la soie avant d'être dans le son. — De 1864 à 1867, — écoutez bien ceci, — il fit de l'amour... platonique, du vrai, comme au temps d'Hernani et d'Ascanio.

- « Je ne sais pas si j'aimais cette dame,
- « Mais je sais bien
- « Que pour avoir un regard de son âme,
- « Moi, musicien,
- « J'aurais gaiment passé dix ans au bagne,
- « Sous le verrou... —
- « Le vent qui souffle, etc.

Mlle J. M. G. ne connut jamais cet amour vrai et rare. (?)

EN MUSIQUE :

A été correspondant du journal *l'Europe artiste*, titre que peu de chefs de musique pourraient revendiquer... — Il créait en 1860 *l'Harmonie gauloise*, une de nos bonnes chorales ; trois ans après, il organisait le *Cercle de Vaise*, brave petite société qui n'a jamais trop fait parler d'elle et qui, par ce seul fait, mérite déjà bien des sympathies. Comme compositeur, M. Georges a peu produit. Nous ne connaissons de lui que le *Vin de Brindas*... Ce n'est pas chaud de ton.

INDISCRETION :

M. George, comme le Jean-Pierre de la chanson, a trois amours au cœur : sa famille, ses amis et son art. Hors cela, sa seule passion est pour les bouquins et les antiquités. Il a chez lui un splendide musée composé d'insectes domestiques, d'oiseaux rares, d'armures, de monnaies et d'instruments de musique, ferblanterie, quincaillerie, passementerie, etc., etc., et sa bibliothèque n'a pas moins de 3000 volumes !... Pour un amateur seul, c'est joli : philosophe autant qu'honnête et peu vaniteux, il a trouvé sa ligne de conduite dans cet maxime d'un autre âge :

Le pauvre n'est jamais tranquille,
Le riche rarement joyeux,
Un ignorant est inutile,
Un savant souvent ennuyeux.
Le vrai bonheur, suivant Horace,
Est dans la médiocrité ;
C'est là que j'ai trouvé ma place,
Aussi j'y suis toujours resté.

Un dernier éreintement !... ces vers sont de lui.

A d'autres,
L'ACCEPTÉ.

A BATONS ROMPUS

La journée d'un critique.

PERSONNAGES.

PLUMEDÉFER, critique influent attaché à la rédaction du *Drapeau indépendant*.
FERDINAND, son secrétaire.
JOSEPH, son domestique.
M^{lle} ALIDA, artiste dramatique.

(La scène se passe dans l'appartement de Plumedéfer. Au fond, dans une alcôve, un lit où repose le critique ;

(1) La rentrée des cours à l'École lyrique dirigée par Monsieur Alexandre George, répétiteur au Grand-Théâtre, aura lieu le lundi 21 septembre courant, pour continuer les lundis et jeudis de chaque semaine, de 2 heures à 7 heures.

Etude des rôles et des chœurs.

Rue Grenette, 16, au 2^e.

au milieu, une grande table chargée de journaux, de livres et de papiers ; riche ameublement, piano, peintures, bronzes d'art.)

I.

PLUMEDÉFER. Déjà neuf heures ! — Joseph ! Joseph ! — Et c'est lundi encore, mon jour de feuilleton, il faut que ma copie soit au *Drapeau indépendant* avant onze heures ! — Jos...
JOSEPH. Monsieur !
PLUMEDÉFER. Ah ! te voilà... donne-moi mes pantoufles et ma robe de chambre... bien... Ferdinand est-il arrivé ?
JOSEPH. Oui, monsieur.
PLUMEDÉFER. Dis-lui de venir... Tu feras demander à madame si elle est visible.
JOSEPH. Madame vient de sortir il y a un quart d'heure.
PLUMEDÉFER. Comment, ma femme ! sortie ! à neuf heures du matin ?
JOSEPH. Monsieur ne se souvient donc pas de ce mariage à Versailles auquel madame doit assister ?
PLUMEDÉFER. Ah ! oui, le mariage de la Marini, c'est donc aujourd'hui ?
JOSEPH. Mais oui, monsieur, et madame est partie pour toute la journée.
PLUMEDÉFER. Eh bien ! me voilà dans de jolis draps, moi, par exemple ! Comment faire ? Sacré dié, quel chien de métier ! Je suis un critique perdu, déshonoré !
FERDINAND, entrant. Qu'avez-vous donc, cher maître ?
PLUMEDÉFER. Ah ! c'est toi, Ferdinand ; me voici dans une jolie position, va ! Figure-toi, mais, d'abord, étais-tu à la première d'hier soir au Châtelet, toi ?
FERDINAND. Non, et pour cause. Je faisais des sonnets à la lunc sur les bords de la Marne.
PLUMEDÉFER. Mille feuilletons de sort ! tout s'en mêle !
FERDINAND. Mais enfin ?
PLUMEDÉFER. Figure-toi, mon pauvre ami, qu'hier soir... Tu sais, c'était la première de la *Fille du Saltimbanque*, de cet imbécile de comte de Luciano ; je ne me souciais pas d'aller m'endormir aux inépties de ce monsieur qui se croit du talent parce qu'il est riche, noble et bien en cour, tu sais ce qu'il est capable de faire ; alors, j'ai donné une loge à ma femme, en la priant de me raconter à peu près et en deux mots le four de ce niais, afin de pouvoir faire mon compte-rendu obligatoire, et je suis sorti de mon côté : il y avait un thé chez la petite Machin. Quand je rentrai, il était deux heures, ma femme dormait. Ce matin, je la fais demander ; elle est à Versailles ! Voici neuf heures et demie, et il faut que mon article soit au journal à onze heures ! C'est à se vouer à tous les diables !
FERDINAND. C'est dur, en effet.
PLUMEDÉFER. Bast ! Ma foi, tant pis. Assieds-toi là, nous allons bâcler cela tout de même. Y es-tu ? Bon ?
Ecris :

« THEATRES. — CHATELET. La *Fille du Saltimbanque*, drame en cinq actes de M. le comte Luciano. »
A propos, tu sais, Ferdinand, ce doit être à dormir debout, cette pièce, absurde, assommante, soporifique au dernier point, comme tout ce que produit Luciano ; mais il est puissant, il a de superbes relations ; on ne sait pas ce qui peut arriver, puis, je vais avoir besoin de lui, de son influence, il va falloir porter sa pièce aux nues ! Ecris :

« L'élite de la société parisienne assistait hier soir « au nouveau triomphe du comte Luciano. Cet heureux et fécond auteur vient d'ajouter un brillant fleuron à sa riche couronne littéraire ; la *Fille du Saltimbanque*, représentée au théâtre du Châtelet au milieu des bravos d'une salle folle d'admiration, est « un de ces succès d'enthousiasme qui consacrent un « auteur. Si le comte Luciano n'occupait depuis long- « temps déjà le premier rang parmi les littérateurs, « son nouveau chef-d'œuvre suffirait à graver son « nom à côté de ceux de Molière, de Corneille, de « Shakespeare, de Casimir Delavigne et de Victor « Hugo. Le rôle du saltimbanque, confié à notre célèbre et illustre comédien Fleurville, a été rendu par « lui avec une force de vérité saisissante et un talent « hors ligne. Jamais les brillantes qualités de Fleur- « ville n'avaient rayonné d'un aussi vif éclat ; cet émi- « nent acteur... »
(Tout en dictant, Plumedéfer s'est levé et se promène à grands pas.)
Ah ! diable ! qu'est-ce que je dis là, moi ? J'oubliais que Fleurville et moi nous sommes broyés à mort à propos de la petite... Chose ! efface, efface, c'est cela. Bien, va maintenant :

« La direction du Châtelet avait confié le rôle si important du Saltimbanque à Fleurville, auquel deux « ou trois succès prétendus ont fait une sorte de réputation. Fleurville n'a malheureusement pas con- « pris toutes les beautés de ce rôle, et, au lieu de nous « rendre cette sublime et grande figure de l'homme « tombé de haut et luttant contre une adversité achar- « née, en proie à la misère impitoyable, aux prises avec « les horreurs de la faim et consentant à monter sur « les planches d'une baraque en plein vent, pour par- « venir à élever honnêtement sa fille ; il nous a tout « au plus donné la pâle et maigre face du méchant « paillasse de barrière, du mauvais pitre de foire ; c'est « fâcheux pour l'œuvre, Fleurville fait tache au ta- « bleau. Les autres rôles ont été joués avec un ense- « mble parfait. »
Tu prendras les noms des acteurs, tu sais, et tu mettras quelques mots flatteurs et bien sentis pour chacun d'eux ; seulement, pas un mot de Sophie Lamblot, tu entends, ni en bien ni en mal, pas un mot : nous verrons bien si elle ne cède pas à un silence obstiné.
« Contrairement à nos habitudes, nous ne raconterons pas la pièce de M. le comte Luciano... »
— Vois-tu la fielle, Ferdinand ? je ne me compromets pas de cette façon ?
« ... Nous craignons de déflorer un chef-d'œuvre. Allez voir la *Fille du Saltimbanque*, et vous admirerez le... la... les... »
Enfin, tu arrangeras un peu tout cela avec les phrases habituelles, tu prendras les rubriques de 1^{re} classe ; dépêche-toi, pendant ce temps-là je vais lire ma correspondance.
(Ferdinand prend le feuilleton et le recopie ; Plumedéfer décrochette quelques lettres éparses sur son bureau.)

II

FERDINAND. Là ! j'ai fini, voici votre feuilleton complet et prêt à être imprimé.
PLUMEDÉFER. Tu as bien arrangé tout cela, n'est-ce pas ? avec les phrases sacramentelles et les tirades d'usage ; tu as bien allongé la saucée ?
FERDINAND. Oui, maître, soyez tranquille, j'ai employé les grands mots de cérémonie.
PLUMEDÉFER. Bon ! Eh bien, cours au *Drapeau indépendant* ; vite, tu n'as que le temps, songe que cela paraît ce soir.
FERDINAND. Je pars, je cours, je file, je vole, et j'arrive.

(Ferdinand sort ; au même moment Joseph entre et remet une carte de visite à Plumedéfer.)
PLUMEDÉFER, lisant. Mlle Alida, artiste dramatique. Ah ! oui, je sais, c'est la petite qui doit débiter ; fais entrer.
(Joseph introduit une jeune et jolie blonde, au sourire agaçant.)

PLUMEDÉFER. Entrez, mademoiselle, veuillez vous donner la peine de vous assoir. (Bas à Joseph.) Ma femme n'est pas rentrée ?
JOSEPH, bas. Non, monsieur, madame ne rentrera que pour dîner. (Il sort.)
PLUMEDÉFER. A quoi dois-je attribuer, mademoiselle, l'avantage de votre visite ?
ALIDA. Mon Dieu ! monsieur, je viens réclamer votre bienveillante protection. Je dois débiter sous peu, je suis jeune, inabile encore, j'aurais besoin d'un bras vaillant, d'une plume forte et aimée, de l'appui d'une autorité littéraire reconnue, pour soutenir mes premiers pas, et je suis venue à la porte du premier et du plus illustre de nos critiques.
PLUMEDÉFER (à part). Elle est charmante, cette petite. (Haut.) Je vous remercie, mon enfant, de m'avoir choisi pour Mentor et pour protecteur ; c'est une confiance qui... que... certainement... (A part.) Elle est vraiment ravissante, délicate ! (Il se rapproche et lui prend la main.) Voyons, mon enfant, dans quel rôle débitez-vous ?
ALIDA, baissant les yeux, mais laissant sa main à Plumedéfer. Dans le rôle de Berthe, du *Piano de Berthe*.
PLUMEDÉFER. Ah ! c'est un rôle charmant. Tenez, voulez-vous le répéter un peu, je verrai vos moyens, voici justement un piano.
(Alida ôte son chapeau, son châle, se met au piano et chante.)
PLUMEDÉFER. — Bravo ! bravo ! chère enfant ! Bravissimo ! C'est charmant ! Quel timbre, quelle fraîcheur !

(Alida sort en souriant à Plumedéfer.)
PLUMEDÉFER. Compte sur moi, chère aïge, je te ferai un triomphe à faire mourir toutes tes amies de jalousie. Adieu, à demain sans faute. (A part et se frottant les mains.) Hé ! hé ! il y a des roses dans le métier de critique !

III

CINQ HEURES DU SOIR.

(Ferdinand est revenu ; Plumedéfer, enfoui dans un fauteuil, lit son feuilleton théâtral du matin dans le *Drapeau indépendant* qui vient de paraître.)
PLUMEDÉFER. Eh bien ! j'espère que le comte Luciano sera content, nous ne lui avons pas marchandé les compliments, j'espère ; j'irai le voir demain.
JOSEPH, entrant. Monsieur, voici tous les journaux du soir.
PLUMEDÉFER. Ah ! voyons ce qu'ils disent de la *Fille du Saltimbanque* ? (Il déplie un journal, lit quelques mots et bondit sur son siège.) Hein ! Quoi ! Qu'est-ce qu'il dit donc ce journal ? Il est fou ! (Parcourant les autres journaux.) Comment ! celui-ci aussi ! La *Patrie* aussi ! La *Presse* aussi ! l'*Opinion* ! le *Figaro-Programme* ! la *Petite-Press*, la *Gazette de France* également ! Allons ! Il ne me manquait plus que cela ! Le diable s'en mêle, ma parole ! C'est à devenir fou !
FERDINAND. Qu'y a-t-il donc ?
PLUMEDÉFER. Tiens ! lis toi-même.
FERDINAND, lisant. « Par suite d'un grave accident survenu hier soir à l'un des principaux trucks devant servir à la première représentation de la *Fille du Saltimbanque*, la première représentation de ce drame émouvant n'a pu avoir lieu. »
PLUMEDÉFER. Et moi qui viens de publier le compte-rendu de cette pièce ! Tout le monde va rire, se moquer de moi ! Et le comte Luciano, que va-t-il dire ? Je suis perdu ! Oh ! la critique ! la critique !
FERDINAND, à part... est aisé et l'art est difficile.

Jules PELPEL.

LA SEMAINE

Les enterrement civils se multiplient à Lyon ; deux nous ont été signalés cette semaine : l'un, dimanche, aux Brotteaux ; l'autre, mardi, à la Croix-Rousse.
A propos de ce dernier, le *Progrès* publie la curieuse lettre suivante :

Lyon, 14 septembre 1868.

Monsieur le rédacteur,
Je viens solliciter la publicité de votre estimable journal, pour un fait assez grave, que je désire soumettre, sans commentaire, à l'appréciation de vos nombreux lecteurs.
Hier matin, dimanche 13 septembre, un jeune homme se présentait chez moi muni d'un billet dont il me donna lecture.

En voici le texte exact :

« Malade à visiter.
« Mme Fouillet, rue de la Citadelle, 2, au 3^e.
« Demander au fils de la malade s'il consent à laisser administrer sa mère ; on lui proposera, mais bien entendu on ne la forcera nullement ; s'il ne consent pas, comme je ne puis pas m'en rapporter à lui, à l'égard des désirs de la malade, comme d'ailleurs les consciences ne doivent pas être gênées, prier le

« commissaire de vouloir bien lui-même demander à Mme Feuillet si, réellement, elle refusait les sacrements. Dans le cas où elle les accepterait, le commissaire voudrait bien ne pas permettre à ce jeune homme de violenter la conscience de cette pauvre mourante. »
 « Nous tenons d'ailleurs à prendre cette précaution pour couper court à toute difficulté à propos de funérailles. »
 « Saint-Augustin, 13 septembre 1868. »

« MURON, vicaire. »

« La malade est en grand danger. »
 Je répondis au jeune homme que je ferais connaître ma décision à M. le vicaire, mais un peu plus tard.

Un moment après, quelqu'un heurta à ma porte, je demande qui est là? On répondit : M. Lacroix, agent de police! Sur mon refus de laisser entrer, ce quelqu'un, que je n'ai point vu, me menaça du commissaire de police.
 Je dois ajouter que ce dernier ne m'a point honoré de sa visite.

Telle est, sur ce fait, la simple et exacte vérité. Agréez, monsieur le rédacteur, l'assurance de ma sympathie, et mes remerciements anticipés.

J. FEUILLET.

Si nous n'avions eu sous les yeux, l'original de la note de M. le vicaire Muron, nous n'aurions jamais pu croire qu'en l'an de grâce 1868, l'Eglise en soit arrivée là. Quoi! un commissaire pour engager une moribonde à recevoir un ministre du Seigneur et écouter ses exhortations?...

Le Progrès s'étonne; le Refusé nullement... La démarche de l'abbé Muron et l'élévation de sentiments qu'elle révèle, la remarquable rédaction de sa note et le développement d'intelligence qu'elle suppose, tout cela nous paraît très-naturel, chez un individu qui a reçu toute son éducation et toute son instruction sur les genoux de l'Eglise, c'est-à-dire dans un séminaire!...
 Tel arbre, tels fruits.

D. B.

L'avis suivant est placardé contre la boîte d'un décroiseur, sur le quai de Retz :

CHAMBRE GARNIE A LOUER

ICI

A moins que ce ne soit une chambre pour y entreposer une clef, je ne vois pas trop...

Cet écriteau me rappelle celui, non moins curieux, qu'on lisait il y a quelques mois, sur une porte d'allée de la place de la Visitation :

A LOUER DE SUITE

QUATRE FENÊTRES POUR ATELIER

Notre ami, Jules Lermina, est enfin parvenu à lancer son journal l'Ami du Peuple, annoncé depuis si longtemps.

Avec lui, nous retrouvons sur la brèche, quelques uns de nos amis dévoués du Refusé : Jules Pelpel, Spoil et Emile Faure.

La succession de celui qui fut l'un des plus ardents défenseurs des droits de la Révolution, ne pouvait échapper en des mains plus fermes.

L'Ami du Peuple, — comme le journal de Marat, — est quotidien; il a huit pages d'impression in-octavo, et se vend 10 centimes.

Chaque numéro contient :

Un article de fond de Jules Lermina ;
 Un article fantaisie (Lanterne), de Jules Pelpel ;
 Un Bulletin du jour, de E. A. Spoil ;
 Un article variétés (l'Affaire de la rue Transnonain), par Ledru-Rollin.

Et un feuilleton très-émouvant d'Alphonse Pagès.

Bonne chance donc, à nos vaillants confrères et amis!

Le Secrétaire de la rédaction.

Jules CÉLÈS.

Nous sommes heureux d'emprunter au Progrès du 18 septembre le compte-rendu impartial des débats qu'on va lire.

COUR IMPÉRIALE DE LYON

(Chambre des appels de police correctionnelle)

PRÉSIDENCE DE M. ONOFRIO

Audience du 12 septembre 1868

A la suite de la rencontre à l'épée qui avait eu lieu au Grand-Camp, le 26 juillet, entre M. Clère, dit Jules Frantz, directeur du Refusé, et M. Ponet, rédacteur du Courrier de Lyon, un jugement du tribunal correctionnel de Lyon avait condamné M. Ponet à cinquante francs d'amende et M. Frantz à dix jours de prison et cent francs d'amende. M. Ponet a accepté le jugement; M. Frantz a interjeté appel.

Le samedi 12 septembre, l'affaire a été appelée à l'audience de la 4^e chambre de la cour.

Le Courrier de Lyon ayant publié un compte-rendu des débats, où la défense de M. Frantz a été, involontairement sans doute, mais complètement dénaturée, nous croyons devoir à notre tour rendre compte de l'affaire, en reproduisant intégralement la plaidoirie de M^e Andrieux, avocat de M. Frantz.

Le rapport a été présenté par M. le conseiller Baudrier. Ce magistrat expose les faits :

« A l'une des représentations données au Grand-Théâtre par les artistes de la Comédie-Française, M. Frantz, passant près de M. Ponet, aurait dit : « Il y a des figures sur lesquelles on placera volontiers des coups de poing. » M. Ponet et M. A. Jouve fils, qui se trouvait avec lui, auraient pris pour eux ce propos.

Le samedi suivant, M. Frantz publiait dans le Refusé un article dont M. le conseiller rapporteur donne lecture, et dans lequel le rédacteur qualifie M. Ponet de *beat lourdaud*, *gargon de théâtre*, *plâtrier endimanché*.

M. Ponet envoya à M. Frantz deux témoins chargés de lui demander une réparation. M. Frantz ayant refusé des excuses, il fut convenu qu'une rencontre à l'épée aurait lieu le lendemain à quatre heures du matin. Après divers engagements, M. Frantz ayant reçu quatre blessures, d'ailleurs sans gravité, les témoins arrêtaient le combat, malgré l'insistance de M. Frantz qui voulait continuer.

M. le conseiller rapporteur donne lecture des dépositions entendues par les premiers juges, et du jugement dont est appeli.

Il fait remarquer que la condamnation de M. Frantz s'applique sur ce qu'il peut être considéré comme le véritable provocateur du duel à raison des injures adressées à M. Ponet; qu'après chaque blessure, il a insisté pour la continuation du combat; qu'enfin il a porté à M. Ponet un coup de plat de son épée sur la figure.

M. le président procède à l'interrogatoire de M. Frantz.

M. Frantz affirme qu'il s'est constamment tenu sur la défensive; qu'il n'a jamais attaqué; que ni lui, ni ses témoins n'ont aperçu le prétendu coup à la figure.

M. le président donne la parole à M^e Andrieux, avocat :

« Messieurs, depuis le célèbre réquisitoire de M. le procureur général Dupin, qui a déterminé la Cour de cassation à s'écarter des principes que sa jurisprudence avait proclamés jusqu'en 1837, et à assimiler les blessures faites dans un duel aux blessures ordinaires faites en dehors de toute loyale convention, les duels dont on a gardé le souvenir, n'ont pas tous été suivis de poursuites.
 « Pour ne citer qu'un exemple récent et connu, M. le prince Murat a pu se battre trois fois dans la même semaine sans que le retentissement de ces trois duels ait éveillé l'attention du parquet.
 « Lorsque la justice a estimé que des poursuites étaient opportunes, contre qui les avons-nous dirigé? Contre l'auteur des blessures, le plus souvent aussi contre les témoins, mais contre le blessé, jamais!
 « L'affaire que notre appel a déferée à l'appréciation de la cour nous fait assister à un singulier renversement de tout ce que nous avons vu jusqu'à ce jour.
 « Les témoins ne sont pas poursuivis : oh! nous n'avons qu'à en remercier la justice. Mais quand les noms des quatre témoins sont connus, les premiers juges n'entendent qu'un seul d'entre eux, et nous sommes condamnés sur un seul témoignage.
 « Non-seulement le blessé est poursuivi; mais lui, — qui n'a fait aucune blessure, — qui a consenti à une réparation d'honneur, parce qu'il ne pouvait la refuser, — il est condamné à dix jours de prison et 100 francs d'amende, tandis que son adversaire, l'auteur de quatre blessures, en est quitte pour 50 francs d'amende.
 « Le rédacteur du Refusé est heureux de l'indulgence dont la justice a fait preuve pour le rédacteur du Courrier de Lyon : il y applaudit de grand cœur; mais il proteste contre la disproportion imméritée des peines dont il a été frappé lui-même.
 « M. Frantz est un jeune homme de vingt-quatre ans. Comme écrivain et comme artiste, il s'est fait remarquer par un précoce talent. »

Le défenseur donne lecture d'un document qu'il trouve au dossier correctionnel, et qui contient les meilleurs renseignements sur les antécédents, les occupations habituelles et l'honorabilité de son client. Il rappelle l'article du Refusé dont s'est plaint M. Ponet, et il continue :

« M. Ponet s'est trouvé offensé. Il a envoyé ses témoins à M. Frantz, lui demandant un duel ou des excuses, c'est-à-dire un duel : quand on propose à un journaliste une pareille alternative, c'est qu'évidemment on veut un duel. Subissant la pression d'un préjugé, que l'humanité et la raison condamnent sans doute, mais qui est encore trop enraciné dans nos mœurs pour que l'opinion publique et la justice elle-même ne lui accordent pas quelque indulgence, M. Frantz n'a pu refuser.

« On a choisi l'épée qui est l'arme la moins dangereuse. M. Ponet est un ancien militaire; il a une loigne habitude de l'épée. On dit même qu'il a son brevet de prévôt d'armes.

« M. Frantz qui n'ignorait aucune de ces circonstances, et qui n'avait jamais touché une épée, n'avait pas la prétention de sortir victorieux d'une lutte aussi inégale. Il offrait son sang en réparation de ce qu'avait écrit sa plume. Mais il affirme sur l'honneur que sa volonté bien arrêtée était de rester sur la défensive, et de ne porter aucune botte à son adversaire. La cour verra qu'en effet il est resté fidèle à son projet.

« Cependant M. Frantz, craignant de paraître ridicule sur le terrain, s'en va trouver un ancien sous-officier, et lui demande comment il doit se placer, comment il doit tenir son épée. »

M^e Andrieux donne lecture de la déclaration de M. Monnot, ancien maréchal-des-logis, au 4^e régiment de chasseurs, de laquelle il résulte que M. Frantz a pris sa première leçon d'armes à 11 heures du soir, pour se battre le lendemain à 4 heures du matin, et que M. Monnot lui a donné le conseil de rester constamment sur la défensive, sans chercher à blesser son adversaire.

« On va sur le terrain. M. Ponet attaque son adversaire avec une véritable fureur, au point que M. Jouve fils est obligé de l'arrêter et de lui dire, comme le constate la déposition de ce témoin : « Qu'il tenait son épée comme un poignard et qu'on ne se battait pas ainsi. »
 « Quant à M. Frantz, fidèle à son projet et aux conseils qu'il a recus, il n'attaque pas une seule fois; il se borne à parer, sans riposter; il pare fort maladroitement sans doute, car il est blessé quatre fois.
 « A la suite de chaque blessure, il insiste, il est vrai, pour continuer, parce que les blessures sont insignifiantes, mais continue aussi à ne pas attaquer.
 « Ce qu'il demande, c'est de recevoir une blessure qui donne entière satisfaction à son adversaire, et mette son propre courage à l'abri de tout soupçon; il ne veut pas laisser supposer qu'il profite d'une légère égratignure pour mettre fin au combat.
 « Pendant ce temps, M. Ponet, l'habitué des salles d'armes, s'acharne contre ce jeune homme inexpérimenté, cet enfant presque, dont le corps lui sert de plastron.
 « Voilà ce duel, où M. Frantz a joué un rôle qu'il me pardonnera d'appeler *naïvement chevaleresque*!
 « Mais les premiers juges ont condamné sévèrement M. Frantz parce qu'il aurait été le véritable provocateur du duel et qu'il aurait donné à M. Ponet un coup de plat de son épée. »

M^e Andrieux donne lecture du procès-verbal qui a précédé la rencontre : Il en résulte que M. Ponet ne s'est pas reconnu satisfait de la déclaration faite à ses témoins que l'article du Refusé ne portait aucune atteinte à son honneur, déclaration qui, suivant le défenseur, était la seule explication que son client pût honorablement donner. Il en résulte encore que c'est à cause de la *persistance* de M. Ponet que le duel a été décidé.

« Mais, dit-on, ces épithètes de *beat lourdaud*, *plâtrier endimanché*, etc., étaient une provocation indirecte.
 « Il faut bien reconnaître que si ces expressions pou-

vaient blesser l'amour-propre de M. Ponet, elles n'avaient rien de moins d'attentatoire à son honneur et ne nécessitaient point un duel. Ce n'était qu'une critique de la toilette et du maintien du rédacteur du Courrier de Lyon.

« On reproche à M. Frantz d'avoir insisté pour continuer le combat. Mais est-ce qu'il ne dépendait pas de M. Ponet de s'arrêter? M. Frantz n'était pas l'insulté. Il ne demandait pas une réparation; il l'offrait; et M. Ponet pouvait se déclarer satisfait.
 « Reste le prétendu coup à la figure. »

Ici M^e Andrieux donne lecture à la cour de deux lettres, l'une de M. Noëllet, rédacteur en chef du Progrès, et l'autre de M. Denis Brack, rédacteur en chef du Refusé. Ces deux témoins de M. Frantz affirment avec lui qu'ils ne se sont pas aperçus que M. Ponet ait été touché à aucun moment du combat; ils ajoutent que M. Frantz s'est constamment borné à parer. D'ailleurs, le procès-verbal de la rencontre ne fait mention d'aucune blessure reçue par M. Ponet.

« Je ne veux cependant pas contester la sincérité de M. Jouve qui affirme avoir vu le coup. Mais, de sa déclaration même et de celle de M. Ponet, il résulte que ce coup aurait été involontaire; que la trace en aurait été visible pendant une heure ou deux.
 « Et d'ailleurs, n'eussions-nous pas cette déclaration, il n'en serait pas moins certain que ce coup, s'il a été donné, a été involontaire.
 « Il n'est pas nécessaire d'avoir l'expérience des armes pour comprendre que porter un coup de plat d'épée à la figure, c'est se découvrir complètement, c'est mettre sa vie dans la main de l'adversaire.
 « Mais je trouve dans la déclaration faite par M. Ponet au commissaire de police un curieux passage : « Je fondis impétueusement, dit-il, sur M. Frantz, qui se mit à rompre, et qui arriva sur le bord d'un accident de terrain, d'une dépression du sol, me tourna brusquement le dos, par un mouvement que je rattache à l'instinct de conservation et que les plus courageux font malgré eux. « même à la salle d'armes. L'idée me poussa alors de terminer le combat par un coup d'épée dans les fesses, ou « il n'eût pas été dangereux. Je m'allongeai, mais à ce moment, M. Frantz se retournait, et mon épée porta dans la cuisse. Dans ce mouvement, il me cingla la figure de la lame de son épée, et me pria de l'excuser de ce coup involontaire, et dont les traces n'ont persisté qu'une heure ou deux. »

« Ainsi M. Ponet ne craint pas de l'avouer : non content de l'avantage que lui assurait sa longue expérience de l'épée, il a voulu profiter d'un moment où son jeune adversaire, par suite d'un accident de terrain, était hors d'état de se défendre, pour le frapper par derrière!
 « Si M. Ponet s'était contenté de charger M. Frantz sur le terrain (suivant l'expression des témoins), s'il se fût abstenu de le charger, dans un autre sens, devant le tribunal, s'il avait eu la délicatesse de ne pas révéler ce coup, encore douteux, que les témoins n'ont pas aperçu, et dont le procès-verbal de la rencontre ne faisait pas mention, je me serais interdit toute réflexion.
 « Mais puisque M. Ponet, après le duel, s'est fait l'accusateur de M. Frantz, son attitude dans ces débats me permet de dire qu'il a méconnu les principes de loyauté qui doivent présider au duel!
 « Non-seulement M. Ponet a conçu la pensée de frapper par derrière, mais il déclare s'être fendu à cet effet. M. Frantz se retournant à ce moment, est touché à la cuisse. M. Frantz se remet en garde au hasard; il cherche dans le vide l'épée de son adversaire, et ce serait dans ce mouvement qu'il aurait légèrement touché la joue de M. Ponet; si légèrement qu'un seul témoin prétend s'en être aperçu, et que le coup n'a été visible que pendant une heure ou deux.
 « Mais alors il n'y a pas de coup volontaire, c'est à tort que le tribunal a fait application de l'article 311.
 « S'il est démontré que M. Frantz s'est constamment tenu sur la défensive, qu'il n'a voulu pousser aucune botte, qu'il s'est contenté de parer, il ne peut être condamné pour coups et blessures volontaires.
 « Cette preuve nous paraît résulter des documents produits; mais pour la compléter, nous demandons subsidiairement à la cour l'autorisation de faire citer les témoins qui n'ont pas été entendus par les premiers juges. » (1)

Après cette plaidoirie, M. l'avocat général Béranger a soutenu la prévention.

L'organe du ministère public présente des considérations générales sur le duel, qu'il peut excuser parfois lorsque la cause en est noble, mais pour lequel il n'admet aucune indulgence, quand il n'a pour but que de donner aux journaliers de petites satisfactions d'amour-propre. Le public accueille avec une profonde indifférence ces combats auxquels il ne saurait s'intéresser.

M. l'avocat général s'élève contre les tendances de la petite presse, dite littéraire. Il résume les faits; il soutient d'une part que M. Frantz, par de grossières injures, a été le véritable provocateur, et d'autre part que les coups portés dans un duel ne sauraient jamais être considérés comme involontaires. Il conclut à la confirmation du jugement.

La cour, après avoir délibéré, adoptant les motifs des premiers juges, dit qu'il a été bien jugé, mal et sans grief appelé, confirme le jugement dont est appel, condamne l'appelant à l'amende et aux dépens.

PATTES DE MOUCHE

A LA CHASSE :

— Tiens! Monsieur Vincent qui chasse sans permis.
 — Il est passible d'une amende.
 — Passible, lui? il n'y a pas de danger; tu sais bien que c'est un homme impassible.

Dans une salle principale d'une auberge des environs, l'avis suivant s'étale sur le mur :

ICI POINT DE BASSESSE

Un voyageur, que ce singulier avis intrigue fort, en demande l'explication à la bonne de la maison, qui lui rit au nez et ne lui répond pas. Il s'adresse alors à l'aubergiste qui, après s'être bien assuré que le voyageur ne se moque pas de lui, répond :

— Faut bien que vous soyez de votre pays! Comment? vous ne comprenez pas ça : point de bassesse?
 — Je vous assure...
 — Ça veut dire *point de rabais*, pardine!

(1) Cette autorisation n'est pas accordée.

On apprend à Calino la mort d'un de ses parents.
 — Bon, dit-il, encore une fausse nouvelle!
 — Comment, une fausse nouvelle! Vous n'y croyez donc pas?
 — Mais si, puisque je dis : encore une fosse nouvelle à creuser!

* *

Un emprunt à feu l'Oursin, de Marseille :
 Le petit Rado était malade.
 Le docteur Fauré vint le visiter et prescrivit quoi?
 Un lavement.

— Je n'en veux pas, je n'en veux pas, hurle le petit Rado.
 — Pourquoi donc? dit la mère.
 — Dame! maman, parce que je n'aime pas boire à reculons.

* *

Un joli mot de Calino :
 Calino ayant eu des chagrins, monte sur la colonne de juillet et pique une tête dans l'espace.
 — Tiens, fait-il, pendant qu'il descendait, on n'est pas trop mal, pourvu que ça dure!

* *

Une autre histoire de sauteur :
 Un Marseillais disait à un saltimbanque de profession :

— Ce n'est pas malin de sauter comme ça! C'est moi qu'il faudrait voir sauter.
 — Ah! bien, dit l'autre, essayez.
 — Non, bagasse, répliqua l'enfant de la Canebière, quand je saute, je saute si haut que je m'em... bête en l'air.

Victor COLLODION.

DE SAINT-ÉTIENNE

Les Légumivores

Dans un de ces bons vieux cabarets qui n'existent plus que dans les romans, étaient attablés quelque trois ou quatre buveurs.

La conversation commençait à tomber, quand l'un de ces hommes fit une proposition.
 Je parie, dit-il, en recueillant un haricot égaré par hasard sur la table, que je conserve ce légume aussi longtemps qu'on voudra.

Les autres de rire, en regardant leur interlocuteur. Comment le saurons-nous? dit l'un d'eux.

En me le demandant, reprit le premier, et chaque fois que je serai pris au dépourvu, je payerai à qui me prendra tel rafraîchissant qu'il me demandera.

Faisons mieux, dit un troisième, prenons chacun tel légume que bon nous semblera, et imposons la même peine à qui se laissera surprendre non-possesseur de son légume.

On rit de l'amendement, il fut adopté et arrosé de quelques libations.

Tels furent, lecteurs, la naissance et le baptême de la Société des Légumivores.

Cette Société a pris dans notre ville des proportions dignes d'attention.

Ses divers membres, au nombre de cinquante environ, ont donné, un de ces derniers jours, leur banquet annuel : trente membres étaient présents.

Depuis son existence, les Légumivores ont beaucoup amélioré leur régime.

Un des principaux articles ayant trait au banquet, porte ceci : Un banquet annuel réunira tous les Légumivores d'une même localité.

Il y sera préparé un repas composé de légumes seulement, et le nombre des plats sera de la moitié du nombre des membres présents ou souscripteurs.

C'est ce qui est l'autre jour.

La Société, pour rester indépendante, n'a jamais d'autre réunion, ni président, ni secrétaire, mais un simple membre qui reste son mandataire et le dépositaire du règlement.

Mais la misère vient-elle, sous quelque forme que ce soit, frapper un Légumivore, le mandataire informé, avertit par lettre tous les confrères qu'un des leurs est dans la nécessité.

Aussitôt les gros sous et les pièces blanches de pleuvoir, et un peu de bien se fait ainsi, sans bruit, sans humiliation pour l'obligé, qui n'est connu que du membre représentant et portant le titre de *Grand-Légumivore*.

La Société est née de la rencontre du bon gros rire gaulois traditionnel, avec l'esprit de charité qui règne dans la classe ouvrière.

Les ouvriers se rencontrent, et là, sans salut, sans politesse exagérée, l'un exhibe son légume et les autres le leur, si quelqu'un se trouve en faute, il perd autant de consommations qu'il y avait de membres présents au salut, mais pas une de plus.

Alors vous entendez d'ici les bons et francs éclats de rire, et chacun de se retirer, en disant : aujourd'hui à moi, à toi demain!

Voilà, lecteurs, le seul fait intéressant qui se soit produit depuis que j'ai interrompu mes *Lettres stéphanoises*, ce qui ne m'arrivera plus, si vous faites à celles-ci l'accueil que vous faisiez aux autres!

Haro donc pour les crétiens!
 Hourra pour les Légumivores!
 Votre mal-bâti,

Jean PICK

SANS TITRE

Pourquoi veut-on établir une différence entre la presse dite *petite* et celle dite *grande*?
 Cette distinction est absurde. Qu'il y ait dans la presse des grands hommes et des hommes petits, nul

ne le conteste, mais ils sont repartis dans les deux espèces de presse que l'on a établies bien à tort. Je ne vois, entre un petit et un grand journal, qu'une seule différence, celle du CAUTIONNEMENT. Si un petit journal avait quelques milliers de francs à déposer, sans changer de format, d'allure, de style, d'esprit, il deviendrait grand. On devrait donc dire, — dans un sens général : — La presse riche et la presse pauvre. Cela serait plus juste, et nous rappellerait que nous vivons dans un pays où règne la Liberté, l'Égalité et la Fraternité.

Le jeune de Col-Cassé a bien à se plaindre de la petite X... qui l'a rendu malade; aussi dit-il à qui veut l'entendre tout le mal qu'il pense... d'elle. — Comment, lui dit un ami, cette enfant...? — Est une enfant gâtée!

Deux de nos amis vont passer en cour d'assises... une partie de leur journée. Ils assistent aux débats d'une affaire récente et grave, une affaire de faux testament. — Es-tu bien sûr, dit l'un, que nous soyons à la cour d'assises? — Mais certainement; pourquoi en douterais-tu? — C'est que je crois assister à une dissertation sur la Bible; je n'entends parler que de l'ancien et du nouveau testament.

J. MARIUS.

L'ESPRIT DE LA PROVINCE

Revue de la presse départementale.

Le Bonhomme normand cite, d'après un journal mexicain, le rapprochement suivant entre les individus de notre espèce et ceux de la gent ailée. — Retour du Mexique! par exemple, je parierais bien que cela n'y est pas allé tout seul. Mais peu importe :

- D'un à dix ans, la femme est un oiseau-mouche;
- De dix à quinze, une hirondelle;
- De quinze à vingt, un oiseau de paradis;
- De vingt à vingt-cinq, une tourterelle;
- De vingt-cinq à trente, une colombe;
- De trente à quarante, une perruche;
- De quarante à cinquante, une chouette;
- De cinquante à soixante, un vanneau;
- A partir de soixante, elle n'est plus ni oiseau, ni femme... ni rien.

Au tour de l'homme, maintenant :

- L'homme, depuis sa naissance jusqu'à dix ans, est un chardonneret;
 - De dix à quinze, un étourneau;
 - De quinze à vingt, un poulet;
 - De vingt à trente, un faisan;
 - De trente à quarante, un paon;
 - De quarante à cinquante, un coucou;
 - De cinquante à soixante, un hibou;
 - De soixante à soixante-dix, un geai;
 - De soixante-dix à quatre-vingts, une autruche;
 - Au-delà de quatre-vingts...
- Dieu nous garde!

Je trouve dans le même journal une relation de luttes si franchement comique, que je ne puis résister, malgré sa longueur, au désir de la reproduire en entier.

Depuis huit jours, la ville de Caen est en lutte... Grâce aux meuniers de Darnétal et de La Palud, qui ont la prétention de repêtrer la génération présente, en la faisant passer... au bleu. — à l'aide de horions de toute espèce.

Une chose m'a frappé dans ces joutes titanesques. — c'est de voir la force oratoire et littéraire unie à la force musculaire.

Qu'il soit au moins permis à ceux qui n'ont pu admirer et entendre le célèbre Arpin, — de pouvoir le lire.

Voici le morceau d'éloquence qu'il a fait afficher sur les murs de l'Athènes normande :

« Dimanche, une grande renommée a sombré. Une gloire éblouissante s'est voilée.

« *Sic transit gloria mundi* (ainsi passe la gloire du monde!)

« Maintenant enivrez-vous du son des fanfares et des vapeurs de la victoire.

« *Vanitas vanitatum, et omnia vanitas* (vanités des vanités, tout n'est que vanités).

« Le vainqueur, dans un fol orgueil, oserait-il répondre qu'il ne succombera pas aujourd'hui.

« Les flets et les destins sont changeants.

« Quoi qu'il advienne, dimanche, le public était saisi d'une de ces émotions poignantes qu'il recherchera certes avidement aujourd'hui.

« Cette lutte impressionnait l'imagination d'un souvenir de jeunesse. Les Titans, lançant des rochers aux demeures célestes, dans leur audacieux combat contre les dieux.

« Un pareil spectacle est unique. Le plus souvent, il n'est pas donné à l'homme de le voir une fois en sa vie. Aussi la foule s'y précipite-t-elle avec un entraînement irrésistible.

« Heureux ceux qui trouveront place, car il y aura beaucoup d'appelés, peu d élus.

« *Accurriti cives* (accourez, citoyens!)

Moi qui ne connais pas le latin, comme M. Arpin, j'aimerais mieux : *accurrite, cives!*

Quoi qu'il en soit, son appel a été entendu, car deux mille spectateurs se pressaient, mercredi soir, sur les gradins du Cirque.

Le discours d'ouverture a été prononcé par M. Arpin, qui travailla les cuirs avec autant de succès que la peau de ses adversaires.

Après avoir réclamé le silence, et déposé sa pipe dans le chapeau de Nicolas Taupin, l'orateur s'est exprimé en ces termes :

« MESSIEURS ET MESSIEURS,

« C'est toujours avec z'un nouveau plaisir que je me déshabille...

surtout dans un moment où la ville de Caen est agitée par de graves questions... au premier rang desquelles je placerais celle des chiens enragés... Aujourd'hui, je suis sûr d'avoir votre confiance et votre argent... Mais hier...
« Une voix de femme dans l'auditoire. — « Eh! là-bas... dites donc, mon petit père, tâchez de ne pas prononcer mon nom... ou bien... »

Des cris, des sifflets et des dénigrement viennent couvrir la voix de l'oratrice et les spectateurs de poussière.

M. Arpin. — Je vous rappelle que notre programme n'est pas aussi borné que nous... pourrions vous le faire supposer... Tous les hommes pur sang peuvent solliciter l'honneur de se ficher une peignée avec nous...

Un garçon coiffeur qui a eu sans doute quelques démêlés avec Arpin, demande la parole pour flanquer un savon à l'orateur.

Le garçon coiffeur. — « Je me proposais de raser M. Arpin; mais comme il a des coups de... bocain... »

La majorité des spectateurs ayant entendu... des coups de coquin!... un tapage infernal se produit, et force M. Arpin à se retirer la parole et à déposer les chaussons qu'il portait sous son bras, en signe d'autorité.

Après cet incident, la lutte a commencé entre plusieurs amateurs, dont quelques-uns ont noirci la poussière.

Enfin, se présente le meunier de Darnétal, — qui est serrurier au Havre.

Il entre lentement, bien lentement; il prend son temps, toussé, crache; il voudrait bien se moucher, mais... à ce moment apparaît Marseille.

Les quatre cents francs, objet du pari, étant déposés, Joseph ouvre les bras, dans lesquels vient disparaître l'infortuné Marseille, qui est immédiatement couché sur le sol.

Alors, le peuple s'abandonne à son enthousiasme; il ne connaît plus de bornes, et saute dans le cirque.

On se précipite vers Joseph; tout le monde veut embrasser son caleçon...

Mais il se déroba à cette ovation, en se jetant dans les bras de Pierre Pitou et de Nicolas Taupin, qui lui font un rempart de leur corps.

Et pendant ce temps, le faible Marseille reste seul à méditer la terrible maxime :

Sic transit gloria mundi!

Pends-toi, Rossignol! On a lutté, et tu n'étais pas là!

PE-NEY.

La surabondance des matières nous oblige à renvoyer, pour cette fois seulement, notre feuilleton : *Les Journées d'Avril*.

Le *Lyon-Journal* devient, à partir d'aujourd'hui, la *Vie Lyonnaise*; M. Adrien Duvand est le rédacteur en chef de cette feuille transformée.

Donc, bonne chance à la *Vie Lyonnaise!*

LE JARDINAGE

PROSE RIMÉE

La mode veut qu'en amateur. En temps de villégiature. Chacun s'arme d'un sécateur Et fosse marcotte et bouquet.

I.

En sortant de son magasin, quittant son air bourrasque ou triste, Monsieur le bonnetier du coin s'en va courant chez sa fleuriste.

II.

Flairant un beau pied sans défaut, vite il en rêve la conquête; coûte que coûte il le lui fait, car à l'emporter il s'entête.

III.

En arrivant à sa villa! il met de suite habit par terre et s'écrie : Enfin me voilà! je vais donc orner mon parterre!

IV.

Lors il faut le voir tailler, bêcher, arroser à sa guise. Dans une heure il va mouiller jusqu'à la corde de sa chemise.

V.

Mais à s'en donner tant et tant avec son flechu jardinage, bientôt notre gros habitant au pays des taupes voyage.

MORALE

Si vous voulez bien vous porter, il faut faire un peu d'exercice. Pas plus qu'on n'en peut supporter; car, bonsoir! si le pied vous glisse!...

L'ACCEPTÉ.

LETTRE DE MERLUCHON

garçon de ferme.

III.

herbet, 31 out.

Ame sieu le diraieteur faux pamen vouloire sigé pa éris putas ce que javéro mit.

Figure et vous que j'aimant quède me casé lé rhin ac'te diable de cours en a anne donge fesé par tit.

Cétégale, cété bien bot! y a gérhum le sacré stin qui nen monté laju ment de m'sieu lecu rés équi nez har-rivés toute premié.

Y nen a gagné le chardefoin que sa lui édérés a pacé son nid vert.

Fovou dir que nou navont trétou pisédent noeu loth can nou avonvu la fame du gardes que pousséla bourri-qua Janton.

C'te matines là piquais c'te povre bette zavé uné glé dent le... hi! hi!

Cété galé, éla papu arrivé la premiéres.

Apré ona promené le vingt cœur parlé rut dela vile étout le mondy a jetés dé fleure.

Niavé démesieu deparré quon ammené démachine quidesu équi na péle dé vieloixipéd. Césa quété cocas!

Conoré dix dé vrai chemin de faire, quoi! Cété gale faux quisoj jolliman fain cémésieu de parri pour monté cémat chine las.

Nia défile du péi quon voulué sailler de lé fer alez, mai m'cieu lecu ré ila dix comésa que léfilie i devé pamonté desur, quec t'ais boupour légargon.

Faux voire comon nari! Cesoire légarde nation halle y nonfé un' retrète avé dé lanterne, éi nonchan téla renne aurtense.

M'sieu le merre évenut ventra laire et yna arété le cor taige.

O non dela loit, quidi, je veubien conchant la renne Aurtense paceque cété zunc fem comequi diré z'un' ceinte; m' poucequi n'en é délans ternes, zat! étegué mois tousa. Lempreur i veupa.

Atems dut que j'evu pame broulié avé sam a jester carje veut comqui diré conservé maplasse.

Atems dut que inia evu a Parri un parti couiller quina fé z'un' lanterne à rochefor oussquon le metra aubagne.

Jaréte que vousalé vous arété trétou et que vou étin-drais cé flame incendi her.

Alore, nia ce brave Cricquet quavoulu se rebifié. Cra-que, onte la zempognet et parfé a goche... en prison.

Paceque voyévu on navet fé venire dé zagens de peau lisse de la vil pouceque rien ne manqua za laffete.

Apréssa, on séreu nid dans la grange de Fafouilleu pouredent sés. Mémécieu le mersse ilé venus en coran dix ans :

Lempreur ivcu pacon seré unice sang père mission! Apre sa, nounou some bien âme usée; épuit ona été secou chez.

MERLUCHON.

Pose eriton. Apro peau, mecieu le raide acteur, vouna vé paré pondu amadère nhier laire ouz quejé vou prié de prié l'empreur de vouzan voyez dé trous pieds.

Vou quété si bien zavé lui, demandé luis en corp si vouplé. Je suisur quino serapa non refusé. Un' vile cent soldas cécome un' cloche sang bat temp.

Pour copie difforme :

E. TRILL.



INEPTIES

Un lycéen me parlait, il y a un mois, de l'indécision dans laquelle il se trouvait pour le choix d'un métier.

— Attendez la distribution des prix, lui conseillai-je, et alors, suivant la récompense obtenue, vous saurez ce qu'il est bon d'entreprendre, car un *prix fixe*.

++

L'Administration supérieure n'est pas toujours bien logique, ainsi : Pourquoi y a-t-il une ordonnance de police qui défend aux voitures, bateaux, etc., de circuler sans *lanterne*, tandis que pour le citoyen... c'est le contraire?

++

Un élève de l'École des Beaux-Arts se plaignait amèrement qu'au concours les jurés, incapables de le comprendre, n'avaient accordé aucune récompense à son chef-d'œuvre.

— Eh! lui dit un bon camarade, tu sais bien qu'un chef-d'œuvre n'a pas de *prix*.

++

Un jeune lycéen disait à un de ses camarades : — Il y a une chose détestable au bahut et à laquelle je n'ai jamais pu m'habituer; devines-tu de quoi je veux parler?

— Je parie que c'est de l'*aversion!*

++

On joue en ce moment à Paris le *Lis de la Vallée*.

Le *Lis* est une jeune femme de... 39 ans que son mari avait abandonnée le jour de ses noces comme un *huitre* qu'il était, mais il n'est nullement question de la *Vallée*.

++

Un Corse à Bade se querelle avec un Prussien.

— Sachez, lui dit-il, qu'un Français n'oublie jamais une injure!

— C'est vrai, répondit le compatriote de M. de Bismark; mais il ne faut pas juger les Français sur les *Corses*.

++

Entre deux financiers.

— Que pensez-vous des administrateurs du Crédit-Mobilier?

— Je ne sais, mais je m'étonne de leur prodigieuse fortune et je ne serais pas étonné de croire...

— Est-ce que vous douteriez de leur probité?

— Dame! ils possèdent des millions et ils deviennent furieux quand on leur parle de l'*équité*.

J. GOLLON.

PHYSIOLOGIE DE LA COCOTTE

Grandeur et décadence.

AGE : 40 ANS.

Position. — Vendeuse d'allumettes.

Nourriture. — Peu saine, mais très-peu abondante.

Voiture. — Ses jambes.

16 ANS.

Position. — Piqueuse de bottines, polkeuse au besoin.

Nourriture. — Charcuterie, radis et salade.

Voiture. — Omnibus.

18 ANS.

Position. — Dame de compagnie, chez un vieux monsieur très-bien.

Nourriture. — Truffée, au champagne, huîtres, homard à la clef...

Voiture. — Coupé.

20 ANS.

Position. — Un petit hôtel.

Nourriture. — Très-succulente et abondante.

Voiture. — Un huit-ressorts.

DE 20 à 25 ANS.

Position. — Pas de capital, immenses revenus; très-liée avec la Russie, amie avec l'Angleterre, en termes amicaux avec l'Amérique.

Nourriture. — Dîners et soupers très-fins, cliquot, moët, clos-vougeot!

Voiture. — Attelée à la Daumont, 16 chevaux dans les écuries.

DE 25 à 40 ANS.

Position. — Très-maquillée; donne bals et soirées; tient pension pour les jeunes *Cocodés* et les *petits crevés*, logement compris.

Nourriture. — Pigeons, daims et dindons.

Voiture. — Remise.

DE 45 à 55 ANS.

Position. — Tireuse de cartes, somnambule, revendeuse à la toilette, *Mercurie galant*.

Nourriture. — Le POTAU... Voiture. — Un fiacre.

DE 55 A... PERPÉTUITÉ.

Position. — Vendeuse de journaux, ouvreuse de loges.

Nourriture. — Malsaine.

Voiture. — Brancard d'hôpital.

Tous ces types sont en ce moment visibles à Vichy.

Jules C.

THEATRES

Depuis que j'ai accepté définitivement, dans le *Refusé*, l'emploi spécial de critique théâtral, il n'y a pas de jours où je ne reçoive des réclamations au sujet de l'insouciance avec laquelle je laisse jouer la comédie des débutants.

Samedi prochain, je donnerai un jugement long et motivé sur les événements qui se seront passés concernant nos deux scènes pendant le mois dernier.

Mais en attendant cet arrêt, constatons avec plaisir le succès toujours croissant qu'obtient sur la scène des Variétés l'excellente troupe de M. Lamy.

Après *l'Abîme* dont nous avons constaté la bonne exécution, M. Lamy nous a donné cette semaine, le *Chemin retrouvé*, comédie en 4 actes, encore inconnue aux Lyonnais — naturellement.

La pièce, sur laquelle nous reviendrons plus tard, a été jouée avec un ensemble parfait. Citons notamment MM^{mes} Lamy, Magnan, MM. Comte, Andraud et Bouteloup.

On nous promet pour ce soir, au bénéfice de M^{me} Lamy, le *Barbe bleue* d'Offenbach. Les costumes, dit-on, sont magnifiques.

Mais n'anticipons pas sur le passé... Et à huitaine, comme on dit au Palais.

F.

Correspondance.

... rue Bodin. — M. G., n'a point de frère sous ce nom.

JEAN QUINR. — Des faits locaux pour la chronique seront toujours les bien-venus, s'ils sont intéressants. Continuez les renseignements sur le « Chinois en question ».

BB. — Autre chose héin? UNE REVÊTE. — On voudrait bien te connaître.

B. l'essinateur. — De l'observation, de l'esprit et du chic. (Mis en réserve.)

E. A. B. — Pour des communications de cette nature il faut, ou venir aux Bureaux, ou donner son nom et son adresse.

UN ROCHEFORT. — L'idée est excellente... on la méditera!...

Pour paraître le 1^{er} Octobre

ALMANACH DES CAFÉS-CONCERTS

Par Jules CÉLÈS.

Cet Almanach sera précédé d'un calendrier donnant la fête de tous les chansonniers, musiciens et chanteurs renommés. Il contiendra en outre, divers articles sur les cafés-concerts de Paris et de la Province, une biographie récente de Pierre Dupont, et des indiscretions artistiques sur tous les chanteurs en réputation.

Le Propriétaire-Gérant : J.-N. CLERC.

LYON. — IMP. D'AIMÉ VINGTRINIER, RUE BELLE-CORDIÈRE, 14